
Présidence : Géorgie

576ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 29 avril 2009

Ouverture : 11 h 05

Clôture : 12 h 25

2. Président : M. P. Gaprindashvili

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA PRÉSIDENTE GÉORGIENNE DU FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ : ALLOCUTION DU VICE-MINISTRE GÉORGIEN DE LA DÉFENSE, M. GEORGE MUCHAIDZE

Président, Vice-Ministre géorgien de la défense, République tchèque-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine et l'Azerbaïdjan, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/93/09), France, Grèce, États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Arménie

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

a) *Consultation sur les entreprises militaires et de sécurité privées* : Royaume-Uni (annexe 1), Portugal (annexe 2), Allemagne

b) *Fourniture de données en rapport avec l'échange global d'informations militaires* : Ukraine (FSC.DEL/97/09 OSCE+), Président

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Mise à jour par le Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre* : Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre (Royaume-Uni) (FSC.DEL/94/09), Biélorussie, Chypre
- b) *Mise à jour par le Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux stocks de munitions conventionnelles* : Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux stocks de munitions conventionnelles (Danemark) (FSC.DEL/96/09 OSCE+), Président
- c) *Proposition relative à la tenue d'une réunion des chefs des centres de vérification en décembre 2009* : Danemark
- d) *Exercices annuels « Cooperative Longbow 09 » et « Cooperative Lancer 09 »*, devant se dérouler en Géorgie du 6 mai au 1er juin 2009 : Espagne (annexe 3) Fédération de Russie, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique, Kazakhstan
- e) *Questions de protocole* : Président

4. Prochaine séance :

Mercredi 6 mai 2009 à 10 heures, Neuer Saal

576ème séance plénière

FSC Journal No 582, point 2 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI

1. Le 24 avril 2009, le Royaume-Uni a lancé une consultation publique sur un projet de politique visant à promouvoir des normes élevées dans le secteur des entreprises militaires et de sécurité privées (EMSP) à l'échelle internationale. Les buts de cette politique sont de promouvoir des normes de conduite élevées des EMSP à l'échelle internationale et de réduire le risque que les activités des EMSP ne suscitent des préoccupations en matière de droits de l'homme ou de droit international humanitaire, ne facilitent la répression interne, ou ne provoquent ou ne prolongent des tensions internes ou régionales.

2. Notre consultation portera sur l'option que nous privilégions, qui consiste en trois volets :

- œuvrer avec le secteur au Royaume-Uni pour promouvoir des normes élevées grâce à un code de conduite convenu avec le Gouvernement et contrôlé par ce dernier ;
- utiliser notre statut d'acheteur pour ne passer contrat qu'avec les entreprises qui démontrent qu'elles exercent leurs activités dans le respect de normes élevées ; et
- une stratégie internationale pour promouvoir des normes collectives plus élevées, fondée sur les éléments clés de la stratégie du Royaume-Uni.

3. Nous coopérerons avec l'association professionnelle concernée au Royaume-Uni pour élaborer un code de conduite auquel adhèreraient tous ses membres. L'association serait chargée d'appliquer le code. Nous pensons que les entreprises de sécurité estimeront qu'il est dans leur intérêt commercial d'adhérer au code, qui sera convenu avec le Gouvernement et contrôlé par ce dernier. Nous demanderons que toutes les entreprises qui tentent d'obtenir des contrats du Gouvernement britannique s'engagent à suivre des normes réglementaires, humanitaires et éthiques conformes au code de conduite de l'association, ou puissent prouver qu'elles adhèrent à d'autres normes équivalentes. Les EMSP exercent leurs activités dans un environnement global et la coopération internationale est indispensable pour promouvoir des normes élevées. À cette fin, nous entendons :

- faire fond sur l’initiative du Gouvernement suisse et du Comité international de la Croix-Rouge visant à créer des normes convenues à l’échelle internationale pour le secteur dans un délai de deux ans ; et
- parvenir à un accord entre États et principaux acheteurs qui seront en mesure d’exiger que les EMSP désireux d’obtenir de futurs contrats adhèrent aux normes convenues à l’échelle internationale. Cela fixera une référence pour les marchés et les pratiques en matière de sécurité privée et contribuera à hausser les normes au niveau mondial.

4. La consultation publique se terminera le 17 juillet 2009 et une analyse approfondie des réponses sera effectuée et publiée. En fonction des réponses reçues et des éléments recueillis au cours de la période de consultation, une décision finale sera prise concernant les propositions et, s’il y a lieu, les propositions seront soumises au Parlement. Le document de consultation et un résumé des réponses seront mis à disposition et seront accessibles sur le site www.fco.gov.uk.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, et demandons que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/582

29 avril 2009

Annexe 2

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

576ème séance plénière

FSC Journal No 582, point 2 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU PORTUGAL

Monsieur le Président,

Je souhaiterais vous informer que le Portugal s'est associé au Document de Montreux sur les obligations internationales et les meilleures pratiques en ce qui concerne les entreprises militaires et de sécurité privées opérant pendant les conflits armés.

Cette initiative revêt un intérêt particulier pour le Portugal, car elle portera sur un sujet urgent et d'actualité pour lequel il n'existe pas de démarche intégrée au niveau du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Les bonnes pratiques recommandées dans le Document de Montreux sur les entreprises militaires et de sécurité privées qui s'adressent aux États associés à l'initiative, aux États dans lesquels elles opèrent et aux États dont ces entreprises ont la nationalité, présentent un intérêt incontestable.

Monsieur le Président, je demanderais que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/582

29 avril 2009

Annexe 3

FRANÇAIS

Original : ESPAGNOL

576ème séance plénière

FSC Journal No 582, point 3 d) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ESPAGNE

Monsieur le Président,

Dans l'esprit des mesures de confiance et de sécurité approuvées au sein de l'OSCE, je souhaiterais informer les autres États participants au sujet des exercices « Cooperative Longbow 09 » et « Cooperative Lancer 09 » devant se dérouler entre le 6 mai et le 1er juin en Géorgie dans le cadre du programme du Partenariat pour la paix de l'OTAN, du Dialogue méditerranéen et de l'Initiative de coopération d'Istanbul. Ils seront dirigés par le général de corps d'armée Cayetano Miró Valls, commandant du Commandement de la composante terrestre alliée à Madrid.

La planification des exercices « Cooperative Longbow 09 » et « Cooperative Lancer 09 » a commencé au printemps 2008, le but étant d'améliorer l'interopérabilité entre l'OTAN et les pays du Partenariat pour la paix.

Vingt nations y participeront : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Canada, Croatie, Émirats arabes Unis, Espagne, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Grèce, Hongrie, Moldavie, Royaume-Uni, Serbie, Suisse, Turquie et Ukraine.

« Cooperative Longbow 09 » est un exercice de poste de commandement au niveau de la brigade multinationale visant à améliorer l'interopérabilité entre l'OTAN et les pays du Partenariat pour la paix dans le cadre des opérations de réaction aux crises. Le scénario de l'exercice est basé sur une opération fictive de réaction à une crise dont l'exécution a été demandée par les Nations Unies et qui est conduite par l'OTAN. L'exercice se déroulera à Tbilissi (Géorgie) avec la participation d'environ 650 hommes.

« Cooperative Longbow 09 » sera suivi de « Cooperative Lancer 09 », qui est destiné à fournir une formation de base en matière d'opérations de soutien de la paix au niveau du bataillon et qui se déroulera dans les cantonnements de Vaziani près de Tbilissi, avec la participation de quelque 450 hommes.

La coopération avec les pays du Partenariat pour la paix fait partie intégrante de la politique de l'Alliance en matière de sécurité et contribue à la promotion de la sécurité et de la stabilité au profit de tous.

Merci, Monsieur le Président.